



Comité Syndical

Convocation en date du 25 février 2015

Les membres du Comité Syndical se sont réunis le 12 mars 2015, au Centre socio culturel de St Michel-de-Volangis.

Présents

Délégués titulaires / communes :

M. Alain MAZÉ (ANNOIX), M. Alain BLANCHARD (AVORD), M. Jean-Luc GITTON (AZY), M. Jean-Pierre CHALOPIN (BERRY-BOUY), Mme Céline SIROT (BRECZY), M. Serge JEANZAC (CIVRAY), M. Guy CHABRILLAT (FUSSY), Mme Corinne SUPLIE (LE SUBDRAY), Mme Catherine VIAU (LISSAY LOCHY), Mme Véronique BRISSON (MAREUIL-SUR-ARNON), M. Pierre TAILLANDIER (MORTHOMIERS), M. Pierre FABRE (MOULINS-SUR-YEVRE), Mme Nicole PINSON (PARASSY), Mme Céline HENG (PIGNY), M. Fabrice CHABANCE (PLOU), M. Michel BONNET (PRIMELLES), M. Christophe DRUNAT (RIANS), M. Marc BOUVELLE (SAVIGNY-EN-SEPTAINE), Mme Marie-Françoise LOISEAU (SOYE-EN-SEPTAINE), Mme Josette LECAS (SAINT DOULCHARD), M. Alain BARDIN (SAINT GEORGES SUR MOULON), M. Philippe JOLIVET (SAINT-GERMAIN DU PUY), M. Frantz CARON (SAINT MICHEL DE VOLANGIS), M. Bernard OZON (SAINT PALAIS), M. Michel AUDEBERT (VASSELAY), Monsieur René THOMAS (VIGNOUX-SOUS-LES-AIX), Mme Colette LOZACH-SIRET (VILLENEUVE-SUR-CHER), M. Dominique TROUWAERT (VILLEQUIERS), M. Bernard BILLOT (VORLY),

Délégués suppléants / communes avec voix délibérative :

M. Jean-François MERE (ALLOGNY), M. Joël COURVEAULLE (ALLOUIS), M. Jean-Pierre CHASSIOT (ETRECHY), Mme Martine GOUDIN (FARGES-EN-SEPTAINE), Mme Claudie LECOMTE (LA CHAPELLE-SAINT-URSIN), M. Daniel GIOANELLI (LES AIX D'ANGILLON), M. Lucien KORCZEWSKI (LUNERY), Mme Dorothee FONTAINE (MENETOU-SALON), Mme Marie-José CHEVRIER (OSMOY), Mme Valérie THEPIN (QUANTILLY), Mme Marie-Claire BRISSEZ (SOULANGIS), M. Denis CARRAT (SAINT-CAPRAIS), Mme Annie LAUVERJAT (SAINT-ELOY DE GY),

Délégués titulaires / communautés de communes et communauté d'Agglomération :

M. Pierre FOUCHET (CC EN TERRES VIVES), Mme Véronique BRISSON (CC FERCHER PAYS FLORENTAIS),

Délégué suppléant / communautés de communes et communauté d'Agglomération, avec voix délibérative :

Mme Danielle METIVET (CC LA SEPTAINE),

Délégués du Conseil Général :

-

Pouvoirs :

De M. Roger JACQUET (CG-Charost) à Mme Danielle METIVET (CC LA SEPTAINE),
De Mme Irène FELIX (CG-Bourges IV) à Mme Marie-Françoise LOISEAU (SOYE-EN-SEPTAINE),
De M. Camille DE PAUL (CC TERROIRS D'ANGILLON) à M. Frantz CARON (SAINT MICHEL DE VOLANGIS),
De M. Maxime CAMUZAT (CG-Les Aix d'Angillon) à M. Philippe JOLIVET (SAINT-GERMAIN DU PUY),
De M. Roland GOGUERY (TROUY) à M. Bernard OZON (SAINT PALAIS),
De M. Yann ARCHIMBAUD (BOURGES) à Mme Catherine VIAU (LISSAY LOCHY),
De M. Philippe MERCIER (CA BOURGES PLUS) à Mme Valérie THEPIN (QUANTILLY),
De M. Armand KOSZEK (MEHUN-SUR-YEVRE) à M. Alain BARDIN (SAINT GEORGES SUR MOULON),
De M. Franck THOMAS-RICHARD (CG-Bourges II) à M. Dominique TROUWAERT (VILLEQUIERS),
De Mme Michèle CAULLIER (VORNAY) à M. Bernard BILLOT (VORLY),
De M. Yvon BEUCHON (CG-St Doulichard) à Mme Claudie LECOMTE (LA CHAPELLE-SAINT-URSIN),

Délégués suppléants (communes ou CC) sans voix délibérative (en présence du délégué titulaire) :

Mme Caroline CHAUVEAU (AZY), Mme Magalie CACHO (BRÉCY), Mme Joëlle LABOISSE (FUSSY), M. Bruno FOUCHET (LE SUBDRAY), M. Jean-Paul BERGER (MOULINS-SUR-YEVRE), M. Christophe DAUGERON (RIANS), Mme Odile GAUDINAT (SAINT-MICHEL DE VOLANGIS), Mme Marylène NOYER-MOREIRA (SAINT-PALAIS), M. Michel BONNET (CC FERCHER PAYS FLORENTAIS),

Étaient excusés :

M. Alain THEBAULT (ALLOGNY), M. Jean-Michel RIO (ALLOUIS), M. Pierre GROSJEAN (BAUGY), M. Yann ARCHIMBAUD (BOURGES), M. Bertrand MINCHIN (CROSSES), M. Pierre SARREAU (ETRECHY), M. Alain GOUGNOT (FARGES-EN-SEPTAINE), Mme Jacqueline D'AMECOURT (JUSSY-CHAMPAGNE), Mme Sophie RASSION (LA CHAPELLE ST URSIN), M. Bernard GINDRE (LAVERDINES), M. Claude LELOUP (LES AIX D'ANGILLON), M. Bruno DIDELOT

(LUNERY), M. Jean-Michel DAMIEN (MARMAGNE), M. Armand KOSZEK (MEHUN SUR YEVRE), M. Narcisse PHILIPPE (MENETOU-SALON), Mme Anne-Gaëlle LESPAGNOL (NOHANT EN GOUT), Mme Béatrice DAMADE (QUANTILLY), M. Anthony RENAULT (SALIGNY-LE-VIF), M. Jean CARSOULE (SOULANGIS), Mme Elodie MORILLON (SAINT CAPRAIS), Mme Chrystèle GOND (SAINT ELOY DE GY), M. Jacques LAMBERT (SAINT FLORENT-SUR-CHER), M. Stéphane GARCIA (SAINT JUST), M. Fabrice CHOLLET (SAINT MARTIN D'AUXIGNY), M. Roland GOGUERY (TROUY), M. Philippe FRERARD (VILLABON), Mme Michèle CAULLIER (VORNAY), M. Pierre-Etienne GOFFINET (CC LA SEPTAINE), M. Camille DE PAUL (CC TERROIRS D'ANGILLON), M. Philippe MERCIER (CA BOURGES PLUS), M. Bruno LECOMTE (AVORD), M. Daniel MERCIER (BAUGY), Mme Sacha SUMAN (BERRY-BOUY), Mme Arlette CHARTON (CROSSES), Mme Dominique BLANC-BONNEVIE (JUSSY-CHAMPAGNE), Mme Sylviane DE BOYSSON (LAVERDINES), M. Daniel JADEAU (MARMAGNE), M. Jean-Louis SALAK (MEHUN-SUR-YÈVRE), M. Jean-Luc GRUNDHEBER (PLOU), M. Christian WEINGARTEN (SALIGNY-LE-VIF), M. Bruno COTTENCIN (SAINT-JUST), M. Thomas CLAVIER (SAINT-MARTIN D'AUXIGNY), M. Thierry COSSON (VIGNOUX-SOUS-LES-AIX), M. Yvon BEUCHON (CG-St Doulchard), M. Maxime CAMUZAT (CG-Les Aix d'Angillon), Mme Irène FELIX (CG-Bourges IV), M. Jean-Michel GUERINEAU (CG-Bourges I), M. Roger JACQUET (CG-Charost), M. Pascal MEREAU (CG-Baugy), M. Jean-Pierre SAULNIER (CG-Bourges V), M. Franck THOMAS-RICHARD (CG-Bourges II), Mme SINSOULIER-BIGOT (Conseil Régional du Centre – Val de Loire), Mme REYT (Conseil Régional du Centre – Val de Loire), M. MECHIN (Pays Loire Val d'Aubois), Mme FENOLL (SIRDAB), Mrs ROUX, RICHARD, BRUNAUD et Mme TALLAN (Conseil de Développement), Mme PARISSÉ (CCI), Mme FELIX et Mrs AZUAR et SEREZAC (AD2T).

Assistaient également à la réunion :

M. Loïc RICHER (Pays de Bourges), Mme Florence BARILLON (Pays de Bourges), Mme Claire SCHNEIDER (Pays de Bourges), M. CHASSET (Chambre de Métiers), M. GINALHAC (Chambre d'Agriculture), M. POYET (St Michel-de-Volangis).



Le Président du Pays de Bourges remercie l'ensemble des membres en signalant que Denis POYET, Maire de St Michel-de-Volangis, rejoindra l'assemblée un peu plus tard dans la soirée et laisse la parole à Frantz CARON, Adjoint au Maire et Membre du Bureau du Pays, qui présente la commune en quelques mots.

Alain MAZÉ le remercie et propose d'évoquer les différents points à l'ordre du jour, après un rappel des thèmes identifiés.

I- Procès-Verbal du Comité Syndical du 2 décembre 2014 :

- Approbation,

II- Point sur les Commissions,

III - Préparation du Budget Primitif 2015 :

3.1 Présentation du Compte Administratif 2014,

3.2 Approbation du Compte de Gestion 2014 et vote du Compte Administratif 2014,

3.3 Affectation du résultat,

3.4 Présentation et vote du Budget Primitif 2015,

IV- Subvention Jachères et espaces fleuris et apicoles 2015,

V - Suivi du Contrat Régional de Solidarité Territoriale :

- Validation de dossiers,

VI - Point sur l'appel à projets LEADER,

VII - Questions diverses.

I- Procès-Verbal du Comité Syndical du 2 décembre 2014 :

- Approbation

Aucune remarque n'étant formulée quant au Procès-Verbal du Comité Syndical du 2 décembre 2014, celui-ci est approuvé à l'unanimité, par les membres de l'assemblée délibérante.

(cf. tous les Procès-Verbaux sur le site Internet : Accueil>Le Pays de Bourges>Organisation administrative)

II- Point sur les commissions

➤ Dominique TROUWAERT, Vice-Président du Pays chargé de la commission « Environnement-Cadre de vie » rappelle les deux réunions organisées au titre de cette Commission. La première réunion a permis d'aborder les différentes fiches-actions du Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2014-2019.

À l'issue, les membres présents ont souhaité organiser une deuxième réunion thématique pour présenter le nouveau cahier des charges relatif à la « gestion différenciée des espaces verts » avec l'ensemble des structures départementales qui peuvent accompagner les collectivités afin d'engager ce travail dont la finalité est d'atteindre le « 0 pesticide ».

Cette réunion, organisée à Soye-en-Septaine, a permis à plus d'une trentaine d'élus d'assister aux présentations réalisées par les agents du Pays, en lien avec ceux de la Communauté d'Agglomération Bourges Plus, le FREDON, Nature 18 et la Chambre d'Agriculture.

Dominique TROUWAERT informe que la prochaine réunion concernera entre autre l'action « Plantons le Décor »...

➤ Marie-Françoise LOISEAU, Vice-Présidente chargée de la Commission « Services à la population », présente la démarche LEADER, avec un thème fort lié à la Silver Economie. Ce thème présenté par les services de Bourges Plus et animé par Patrick SENEÉ, Directeur de la Direction de l'Innovation et du Territoire, rejoint les différents travaux engagés par les intercommunalités qui s'investissent sur les services à la personne dont le maintien à domicile.

Les propositions d'actions sur la création d'un bâti démonstrateur, inspiré de l'appartement MADONAH et aménagé au sein de l'EHPAD de Bellevue, est un vecteur économique car le champ d'actions concerne autant l'organisation des services et la formation des artisans.

Un deuxième axe se prépare, en lien avec l'inscription d'un futur Contrat Local de Santé. Une première réunion avait été organisée avec Monsieur Zoheir MEKHLOUFI, délégué territorial de l'ARS pour le Cher et ses services.

Parallèlement quelques rencontres ont eu lieu auprès des Communautés de Communes qui souhaitent s'engager dans la mise en œuvre d'Épiceries sociales et solidaires

➤ Alain MAZÉ sollicite Loïc RICHER pour présenter les travaux animés par Yann ARCHIMBAUD, Vice-Président chargé de la commission « Économie ». Une première réunion qui s'est tenue à Sainte-Solange a permis d'aborder l'ensemble des thèmes économiques identifiés au titre du CRST. La présence du Directeur de la Mission Locale a orienté le débat sur les jeunes et le travail. La présentation des clauses d'insertion dans les marchés publics a intéressé les membres présents ; cette démarche pouvant être un vecteur pour créer des liens entre les personnes éloignées de l'emploi et les entreprises du bâtiment ou de services, au titre des appels à projets portés par les collectivités. A l'issue de la réunion, Yann ARCHIMBAUD a proposé aux élus de travailler sur l'organisation de journées « découvertes des entreprises locales ». Christophe DRUNAT, Maire de Rians, a proposé d'organiser la visite des Sociétés TRIBALLAT, ESTEVE et ETA situées sur sa commune.

Le 23 Janvier dernier, la visite des trois entreprises a été très enrichissante. La présence de Claude LELOUP, Président de la Communauté de Communes des Terroirs d'Angillon, de Pascal BOURDILLON, Directeur de Touraine Cher Numérique, a permis de présenter, aux responsables d'ESTEVE et d'ETA, des solutions afin d'optimiser le débit des connexions actuelles. Elle a également permis de sensibiliser ce nouveau Syndicat concernant l'importance économique du Haut Débit pour des sociétés intégrées à des groupes français, et où les sites de Rians sont les seuls à ne pas avoir le THD. Cette situation handicap les bureaux de « Recherche et Développement ».

De plus, le Pays a mis en contact les services économiques de la Région Centre, délocalisés à Bourges. Ainsi, Sylvie HOUSSIN, Chargée de mission au Développement des entreprises à l'Espace Région Centre, a rencontré les responsables d'ETA pour faire un point sur l'accompagnement technologique afin de moderniser un atelier et présenter les fonds régionaux dédiés à l'aide à l'ingénierie concernant la « recherche et développement ». En conclusion, une prise de contact qui a permis de confirmer que les entreprises recrutent mais ne trouvent pas localement de main d'œuvre. Cette situation confirme l'importance d'acteurs comme la Mission Locale de Bourges, Mehun-sur-Cher et Saint-Florent-sur-Cher.

III- Budget Primitif 2015 :

3.1 Présentation du Compte Administratif 2014,

3.2 Approbation du Compte de Gestion 2014 et vote du Compte Administratif 2014,

3.3 Affectation du résultat,

3.4 Présentation et vote du Budget Primitif 2015,

3.1 PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Alain MAZÉ sollicite les élus pour désigner un(e) Président(e) de séance afin d'organiser les débats et vote du Compte Administratif 2014.

Délibération n°CS/12-03-15/1 Désignation du président(e) de séance afin d'organiser les débats et le vote du Compte Administratif 2014

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical désignent, à l'unanimité, Madame Marie-Françoise LOISEAU comme présidente de séance afin d'organiser les débats et le vote du Compte Administratif 2014.

La présidente de séance présente aux membres l'analyse des résultats, par section, du Compte Administratif 2014 en précisant que le détail des fonds budgétés par articles est consultable sur les tableaux synthétiques qui ont été envoyés avec le document de travail.

FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Chap.	Libellé	BP 2014	CA 2014
DF	Total dépenses de fonctionnement	359 071,46	226 663,36
011	Charges à caractère général	54 920,00	41 546,03
012	Charges de personnel et frais assimilés	169 800,00	157 679,17
65	Autres charges de gestion courante	72 600,00	25 993,16
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 445,00	1 445,00
023	Virement à la section d'investissement	60306,46	0,00

Chapitre 011 « Charges à caractère Général »

Ce chapitre se caractérise par 3 types de dépenses :

- les dépenses liées à l'accueil et conditions de travail des salariés (loyers logiciel, photocopieur, bureaux...),
- les dépenses propres aux différentes missions (fournitures, affranchissements, télécommunications, déplacements,...), et les charges rattachées au local du Syndicat Mixte,
- la communication externe et les actions de partenariats.

Chapitre 012 « Charges de personnel » :

Le Pays a fonctionné avec 4 agents, leurs temps se sont portés sur :

- la signature et les rencontres avec les collectivités concernant les projets du Contrat Régional de Solidarité Territoriale et la participation aux réunions de travail portées par les collectivités membres,
- la communication du Pays (2 Infos Pays, News letter, mise à jour du Site Internet)
- la participation à différentes réunions : Septaine, Terroirs d'Angillon, FerCher Pays Florentais, Terres Vives....

Chapitre 042 « Opération de transferts entre section » :

Écriture comptable : Amortissement du matériel et autres

Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » :

Ce chapitre se caractérise par :

- les indemnités des élus (art 6531),
- le partenariat pour le développement des « Jachères et espaces fleuris et apicoles » avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Cher a mobilisé 2000 € (art 6574) + une aide financière de 800€ attribué au Comité de Comice Agricole de Chârost pour organiser leur comice.

À l'issue, le montant des dépenses engagées est de 226 663,36 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Chap.	Libellé	BP 2014	CA 2014
RF	Total recettes de fonctionnement	359 071,46	360 367,46
002	Résultat de fonctionnement reporté	132 137,46	132 137,46
74	Dotations, subventions et participations	226 934,00	228 230,00

Chapitre 74 « Dotations, subventions » :

- Contributions 2014 étaient de :
 - 170 130 € pour les membres adhérents (communes et EPCI)
 - 58 300 € pour le Conseil Général du Cher
- Subvention de *fonctionnement* du Conseil Régional: 58 100 €

Le montant des recettes est de 360 367,46 €.

À l'issue de l'année 2014, l'excédent de fonctionnement à reporter au BP 2015 est de : 133 704,10 €

INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES

Chap.	Libellé	BP 2014	CA 2014
DI	Total dépenses d'investissement	114 470,73	26 374,60
20	Immobilisations incorporelles	109 470,73	25 579,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	795,60

Chapitre 20 « Immobilisations Incorporelles » :

Les frais d'études concernant Ferme-Abeille-Biodiversité ont été payés en fin d'année 201 pour 25 579,00€ (Fédération Départementale des Chasseurs du Cher + Nature 18)

Un État des Restes À Réaliser a été transmis à la Trésorerie au cours du mois de janvier 2015 afin de verser 14 766,00 € à la Chambre d'Agriculture du Cher dès réception de leur facture.

Chapitre 21 « Immobilisations Corporelles »

Achat d'un ordinateur portable (renouvellement du matériel qui est devenu obsolète)

Le montant des dépenses est de 26 374,60 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT- RECETTES

Chap.	Libellé	BP 2014	CA 2014
RI	Total recettes d'investissement	114 470,73	60 164,27
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	42 719,27	42 719,27
021	Virement de la section de fonctionnement	60 306,46	0,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 445,00	1 445,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00	16 000,00

Chapitre 040 « Opération de transferts entre section » :

Écriture comptable : Amortissement du matériel et autres

Chapitre 13 « Subvention d'Investissement reçue » :

50% de la subvention du Conseil Régional concernant Ferme-Abeille-Biodiversité a été versé fin 2014 soit 16 000 €.

Le solde sera versé en 2015.

Un État des Restes À Réaliser a été transmis à la Trésorerie au cours du mois de janvier 2015 afin de recevoir les 16 000,00 € restants.

Le montant des recettes est de 60 164,27 €.

À l'issue de l'année 2014, l'excédent d'investissement à reporter au BP 2015 est de : 33 789,67€

3.2 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014:

Délibération n°CS/12-03-15/2 Approbation du Compte de Gestion et vote du Compte Administratif 2014

La Présidente de séance confirme aux membres que les résultats du Compte de Gestion 2014 et ceux du Compte Administratif ont été confrontés et que ces derniers se juxtaposent.

Le Président quitte la salle.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :
- approuvent le Compte de Gestion 2014
- votent le Compte Administratif 2014

Le vote terminé, le Président reprend sa place

3.3 AFFECTATION DU RÉSULTAT :

Délibération n°CS/12-03-15/3 Affectation du résultat

Vu le compte administratif et le compte de gestion du comptable public, pour l'exercice 2014, le Comité Syndical constate le résultat 2014 suivant :

Résultat d'exécution du budget :

- Excédent de fonctionnement: 133 704,10 €
- Excédent d'investissement: 33 789,67 €

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical décident, à l'unanimité, d'affecter les excédents de l'année 2014, comme suit :

- au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » : 133 704,10 €
- au compte 001 « excédent d'investissement reporté » : 33 789,67 €

3.4 PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 :

Le Président rappelle que le vote du Budget Primitif 2015 sera adopté au titre de la nomenclature M 14 développée, imposée pour les collectivités de plus de 3 500 habitants avec une présentation fonctionnelle.

Se reporter, de nouveau, aux tableaux synthétiques du Budget Primitif 2015 :

Loïc RICHER signale que les propositions d'affectations des dépenses et recettes par section, correspondent aux Orientations Budgétaires validées lors du Comité Syndical de décembre dernier.

En 2015, l'objectif de notre Établissement Public sera de poursuivre le travail d'accompagnement et d'animation des différents porteurs de projets et leurs mises en réseau. Certaines seront liées aux objectifs du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST).

↳ Section de Fonctionnement :

Équipe d'Animation :

- Proposition de maintenir une équipe d'animation sur la base de 4 agents.
 - Agent de développement en charge de l'animation des actions transversales en lien avec les responsables administratifs des collectivités membres et partenaires,
 - Chargée de missions « environnement » pour le suivi des programmes FAB et TVB,
 - Secrétaire-comptable, en charge du suivi des démarches administratives et comptables, gestion des réunions et autres,...
 - 1 autre poste.

Divers:

- Maintien des indemnités,
- Accompagnement du Comice Agricole des Aix d'Angillon (selon la délibération du Comité Syndical du 1^{er}/12/2009) avec une somme forfaitaire de 800€,
- Poursuivre l'opération « Jachères et espaces fleuris et apicoles» (faire une délibération quand l'opération sera relancée).

Relance de l'opération « Plantons le Décor » (PLD) :

Lors du Comité Syndical du 2 décembre dernier, les membres du Comité Syndical ont donné l'autorisation au Président de relancer l'opération Plantons le décor pour 4 opérations de plantations de novembre/décembre 2015 à novembre/décembre 2018 (Marché Public).

↳ Section d'Investissement :

Étude CERCOPE :

Lors du Comité Syndical du 2 décembre dernier, les membres du Comité Syndical ont donné l'autorisation au Président de signer la convention avec l'Association CERCOPE (Coordination Entomologique de la Région Centre pour l'Organisation de Projets d'Études) concernant la réalisation d'un diagnostic sur les insectes sur le territoire Ferme-Abeille-Biodiversité pour la période du 1/01/2015 au 31/12/2017.

Cette étude permettra d'étudier à l'échelle de trois sites sur la zone Ferme-Abeille-Biodiversité le nombre et la variété des insectes présents et ainsi suivre leurs évolutions.

Elle portera plus spécialement sur le suivi et la présentation, sous un angle pédagogique, d'une espèce connue sous le nom de syrphé.

Cette phase sera complémentaire aux différents diagnostics portés par la Chambre d'Agriculture du Cher, la Fédération Départementale des Chasseurs du Cher et l'Association Nature 18.

Étude Trame Verte et Bleue (TVB) :

Lors du Comité Syndical du 2 décembre dernier, les membres du Comité Syndical ont donné l'autorisation au Président de lancer l'étude « Élaboration d'une cartographie Trame Verte et Bleue et d'un programme opérationnel en faveur de la Biodiversité ».

Le cahier des charges de cette étude a été rédigé par les services de la Région Centre.

Les enjeux sont :

- de consolider le Système d'Information Géographique (SIG) du SIRDAB en réalisant une cartographie au 1/25000ème du territoire,
- d'aider les décideurs locaux à identifier les secteurs à enjeux,
- d'établir un programme opérationnel d'actions visant à conforter la biodiversité (ex : développement de corridors Noirs pour les chauves-souris au Sud de la rocade, actions engagées et soutenues par la ville de Bourges et les fonds régionaux au titre de l'Opération «Plantons le Décor» du Pays de Bourges).

L'étude TVB est éligible aux fonds régionaux du Contrat Régional de Solidarité Territoriale avec un taux d'aide de 80%.

Il est retenu une gouvernance entre le Syndicat Mixte de Développement du Pays de Bourges et le SIRDAB, avec un référent respectif. De même, il sera proposé à chaque Communauté de Communes d'intégrer le comité de pilotage afin de suivre au plus près les travaux du Cabinet d'Études retenu.

Pour satisfaire les objectifs fixés pour 2015, il importe de transférer pour partie, un fonds de la section de fonctionnement au titre de la section d'investissement, pour soutenir la réalisation des futures études.

Délibération n°CS/12-03-15/4 Vote du Budget Primitif 2015

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical votent, à l'unanimité, par chapitre, le Budget Primitif 2015 suivant :

Section de Fonctionnement - Dépenses

Chap.	Libellé	BP 2015
DF	Total dépenses de fonctionnement	430 804 ,10
011	Charges à caractère général	124 020,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	164 372,18
023	Virement à la section d'investissement	62 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	6 911,92
65	Autres charges de gestion courante	73 500,00

Section de Fonctionnement – Recettes

Chap.	Libellé	BP 2015
RF	Total recettes de fonctionnement	430 804,10
002	Résultat de fonctionnement reporté	133 704,10
70	Produits des services et ventes directes	31 500,00
74	Dotations, subventions et participations	265 600,00

Section d'Investissement - Dépenses

Chap.	Libellé	RAR	BP 2015 (vote)	BP 2015 + RAR
DI	Total dépenses d'investissement	14 766,00	143 935,59	158 701,59
20	Immobilisations incorporelles	14 766,00	128 935,59	143 701,59
21	Immobilisations corporelles		15 000,00	15 000,00

Section d'Investissement - Recettes

Chap.	Libellé	RAR	BP 2015 (vote)	BP 2015 + RAR
RI	Total recettes d'investissement	16 000,00	142 701,59	158 701,59
001	Solde d'exécution de la section d'invest. reporté		33 789,67	33 789,67
021	Virement de la section de fonctionnement		62 000,00	62 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections		6 911,92	6 911,92
13	Subvention d'Investissement reçue	16 000,00	40 000,00	56 000,00

Le vote du Budget Primitif 2015 est adopté au titre de la nomenclature M 14 développée, imposée pour les collectivités de plus de 3 500 habitants avec une présentation fonctionnelle.

Le Président rappelle aux délégués, qui ont une voix délibérative, qu'ils devront aller signer le Compte Administratif 2014 ainsi que le Budget Primitif 2015 à la fin de la réunion et il les remercie pour leur confiance.

IV - Subvention Jachères et espaces Fleuris et Apicoles 2015

Alain MAZÉ rappelle à l'assemblée que depuis 2006, la Fédération Départementale des Chasseurs du Cher sollicite le Pays de Bourges, afin de leur attribuer une subvention.

*Pour rappel : 1 500 € pour 2006, 2007, 2008
et 2000 € pour 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014*

Dans le cadre de l'action concernant les « Jachères fleuries et apicoles », **les Membres du Bureau proposent au Comité Syndical d'accorder une subvention d'un montant de 2000 €** au titre de l'année 2015, à la Fédération Départementale des Chasseurs du Cher, pour l'aménagement de jachères et espaces fleuris et apicoles sur le territoire du Pays de Bourges.

Délibération n°CS/12-03-15/5 Subvention Jachères et espaces fleuris et apicoles

Après en avoir délibéré, les Membres du Comité Syndical décident, à l'unanimité, d'accorder une subvention d'un montant de 2000 € au titre de l'année 2015, à la Fédération Départementale des Chasseurs du Cher, pour l'aménagement de jachères et espaces fleuris et apicoles sur le territoire du Pays de Bourges.

V- Suivi du Contrat Régional de Solidarité Territoriale :

Validation de dossiers :

L'Agent de Développement présente les dossiers qui ont été déposés au Pays de Bourges afin de solliciter les demandes de subventions au titre du CRST 2014-2019.

Délibération n°CS/12-03-15/6 Validation des dossiers CRST

Opérations	Maître d'Ouvrage	Coût HT/TTC	Dépense éligible	Taux	Subvention sollicitée
Acquisition d'une planteuse et d'une butteuse à oignons porte-graines (fiche 7)	CUMA de Monfaucon à Villequiers	25 850 € HT	25 850 € HT	35%	9 000 €
Création d'un restaurant/Bar (fiche21)	Commune de Vignoux-sous-les-Aix	433 012 € HT	429 863 € HT	30%	128 900 €
Diagnostic entomologique de la zone Ferme Abeille Biodiversité (fiche 31)	Syndicat Mixte de Développement du Pays de Bourges	14 580 € TTC	14 580 € TTC	80%	11 600 €

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical valident, à l'unanimité, les projets présentés ci-dessus au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2014-2019 du Pays de Bourges.

VI- Point sur l'appel à projets LEADER

Différentes réunions regroupant les représentants des établissements publics du Pays de Bourges, et les membres du futur Groupe d'Action Locale (GAL) et quelques échanges téléphoniques permettent aujourd'hui de faire évoluer le schéma stratégique du futur programme leader qui sera transmis par le GAL « du Pays de Bourges » auprès des services de la Région Centre-Val de Loire.

Le programme LEADER a pour objet de soutenir les actions permettant l'émergence et la mise en œuvre de projets territoriaux. Les actions programmées doivent apporter une valeur ajoutée en termes de méthodologie ou de contenu.

Délibération n°CS/12-03-15/7 Programme LEADER 2014-2020

Les axes de travail en cours de définition sont les suivants :

<p>Fiche Action.1 : L'alimentation et l'économie circulaire: promouvoir le savoir-faire local, son image au cœur d'une dynamique « solidaire »</p>	<p>1) Maintenir une dynamique agricole sur le Pays de Bourges, 2) Maraichage : un vecteur d'intégration et de mise en réseau des habitants, 3) Projet de développement de la filière bio locale pour fournir la Restauration Hors Domicile (RHD) en bio et développement de la RHD en bio dans le pays de Bourges, 4) Accompagner l'émergence de projets solidaires liés à la création : - d'épiceries sociales et solidaires, - de ressourceries.</p>
<p>Fiche Action. 2 : Bien Vieillir chez soi pour vivre ensemble : Apporter une réponse « Individuelle globale au maintien à domicile »</p>	<p>1) Analyser les besoins des personnes âgées et des structures d'accompagnement afin de faire évoluer les modes d'accompagnements en considérant l'ensemble des progrès technologiques, 2) Communiquer, Organiser et Professionnaliser les acteurs et organismes locaux qui interviennent au titre du maintien à domicile, 3) Favoriser l'essor de services liés au vieillissement de la population au travers de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), 4) Créer et promouvoir les supports de communication afin de sensibiliser les propriétaires à adapter les futurs aménagements pour bien vieillir (économiquement) chez soi, 5) Conforter la mise en œuvre de BATI(s) DEMONSTRATEUR(s) et l'émergence de projets relatifs à la silver économie (design,...) au cœur des projets territoriaux...</p>
<p>Fiche Action. 3 : Promouvoir la qualité Environnementale et Patrimoniale « une nouvelle donne territoriale »</p>	<p>1) Les Trames Vertes : vecteurs de promotion écologique et économique, 2) Ferme - Abeille - Biodiversité : soutenir les projets d'aménagements liés à la reconstitution de corridors et de communication, 3) Valoriser les éléments marquants des paysages, de la biodiversité et les projets touristiques afin de promouvoir les chemins de randonnées : étude environnementale et patrimoniale, communication, animation et mises en réseaux d'acteurs (futurs projets de vélo route), équipements innovants des sentiers urbains et ruraux,...</p>

Fiche Action. 4 : Développer la coopération : Pour ouvrir les horizons et faire évoluer les pratiques	1) Mettre en place un groupe de réflexion sur le projet coopération et former ses membres, 2) Animer pour mettre en œuvre le partenariat, 3) Organiser le transfert d'expérience.
Fiche Action. 5 : Évaluer et communiquer pour assurer la mise en œuvre du programme LEADER	1) Communiquer, assurer le suivi et l'évaluation du programme LEADER.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuvent, à l'unanimité :

- la constitution d'un Groupe d'Action Locale (GAL) à l'échelle du territoire du Pays de Bourges pour la mise en œuvre du programme LEADER 2014-2020,
- l'engagement de la procédure selon les thèmes (Fiches action) exposés ci-dessus,
- la désignation du Syndicat mixte de Développement du Pays de Bourges comme structure porteuse du GAL.

VII – Questions diverses

Alain MAZÉ sollicite l'assemblée pour savoir s'il y a des questions diverses. Sans réponse, il clôt la réunion en remerciant le Maire de Saint Michel-de-Volangis pour son accueil chaleureux et rappelle les dates des prochains Comités Syndicaux.

Réunion	Date	Heure	Lieu
Comité Syndical	mardi 21/04/15	18h30	Saint Palais
Comité Syndical	mardi 30/06/15	18h30	Bourges - Conseil Général (sous réserve)